

# Enquête

Jennifer Videt, fondatrice  
d'une microcrèche à Reims  
(ouverture le 15 mars).

Femmes et patronnes  
**CRÉATRICES  
D'ENTREPRISES,  
levez-vous !**



Elles ne vivent pas forcément leur féminité comme un handicap. C'est même parfois à leurs yeux un atout, y compris dans des milieux supposés masculins. Si on leur demande de faire davantage leurs preuves qu'un homme, elles compensent par un surcroît de volonté, d'envie et d'énergie. De sérieux aussi. Les femmes créatrices d'entreprise sont encore trop peu nombreuses, mais les quelques exemples cités ci-après devraient encourager leurs consœurs à se lancer dans l'aventure. Une aide spécifique existe d'ailleurs à leur attention.



**D**es femmes chefs d'entreprise ? Il suffit d'aller dans le champagne pour en trouver : Carol Duval-Leroy, éponyme patronne de Duval-Leroy ; Margareth Henriquez, PDG de Krug ; Anne-Charlotte Amory, présidente de Piper-Heidsieck ; sans oublier Cécile Bonnefond, qui il y a peu dirigeait encore Veuve Clicquot (mais elle a été remplacée par un homme).

On pourrait citer aussi Valérie Renaux Soutiran (A. Soutiran à Ambonny), Eliane Deregard (Deregard Massing à Avize), Anne Malassagne (AR Lenoble à Damery), Nathalie Arnould (Eugène Ralle et Pierre Arnould à Verzenay)...

Angélique Soyeux-Mary (cf. page 22), voire une séparation pour Michèle Leblanc (cf. page 5). Mais sans doute un chef d'entreprise sommeillait-il déjà en chacune de ces femmes, les circonstances de la vie faisant le reste.

### L'ENVIE DE JENNIFER

C'est le cas par exemple de Jennifer Videt, qui s'est retrouvée au chômage après cinq ans passés comme aide-éducatrice en école maternelle. Avec deux enfants en bas âge, cette jeune femme de 35 ans ne se voyait pas rester toute sa vie mère au foyer. « *Au bout de quatre ans d'inactivité professionnelle, j'avais envie de retravailler* », explique la Rémoise.

également suivi à l'Afpa une formation en gestion d'entreprise. Bénéficiant d'aides de la Caf, de la Région (Envol) et du FGIF (cf. page 13), elle n'a pas non plus rencontré de réticences de la part des banques. « *Être une femme ne m'a pas semblé être un handicap, explique-t-elle, peut-être parce que mon projet se situe dans le milieu de la petite enfance.* » Comme tout créateur d'entreprise qui se respecte, la future gérante a sans doute un peu le trac. Mais son mari, qui est lui-même à son compte, est là pour l'épauler. « *Et puis il faut bien se lancer* », conclut la jeune femme.

### LA VOLONTÉ D'ALISSON

Se lancer, c'est aussi ce qu'a osé faire Alisson Petit à Épernay. Son parcours présente des similitudes avec celui de Jennifer Videt, puisque elle aussi s'est retrouvée demandeuse d'emploi à la suite d'un licenciement. « *Avec un BTS spécialisation immobilière en poche, j'ai travaillé pendant quatre ans comme négociatrice dans une agence immobilière. Et puis la crise est passée par là* », explique cette jeune femme de 25 ans. Le chômage a finalement été pour elle une opportunité. « *J'avais à cœur de créer une entreprise. Je me suis dit que c'était le moment.* » Alisson Petit s'est tournée tout naturellement vers l'univers qu'elle connaît le mieux pour franchir le pas : celui de l'équitation. La Sparnacienne participe à des concours de saut d'obstacles au niveau national. C'est de là qu'est venu le déclic « *Un jour, j'ai dû faire 300 kilomètres pour trouver un van pour mon cheval. J'ai pensé alors qu'il y avait un créneau à prendre sur ce marché.* » Son étude de marché lui apprend toutefois que le potentiel ne sera pas suffisant en Champagne-Ardenne pour en faire son activité principale. >>> *suite page 13*

## ÊTRE UNE FEMME NE M'A PAS SEMBLÉ ÊTRE UN HANDICAP

Toutes ces viticultrices perpétuent la tradition des grandes dames qui ont écrit l'histoire du champagne. La veuve Clicquot, bien sûr, née Ponsardin, mais aussi la veuve Pommery, la veuve Laurent (qui créera Laurent-Perrier en accolant son nom à celui de son défunt mari), la veuve Henriot... À croire d'ailleurs que ces sages épouses, qui vivaient peu ou prou dans l'ombre de leur mari en des siècles où l'on ne transigeait pas avec l'autorité patriarcale, ont attendu le décès de leur conjoint pour prendre toute leur dimension. Aujourd'hui encore, il arrive que des femmes prennent leurs responsabilités à la suite d'un drame familial : décès de son mari pour Monique Schosseler ou de son père pour

L'idée lui est venue de créer une microcrèche, qui ouvrira le 15 mars sous l'enseigne 1, 2, 3, Soleil. La nouvelle structure, dont les travaux vont bon train, permettra d'accueillir neuf enfants en même temps, sous la garde de trois personnes diplômées. « *Une cinquantaine de parents ont déjà manifesté leur intérêt, et j'ai beaucoup de demandes, en particulier pour la rentrée de septembre* », indique Jennifer Videt, qui cogite son projet depuis un an et a réalisé une étude de marché attestant de sa viabilité. Titulaire d'un BTS tourisme décroché à l'École Tunon, la créatrice d'entreprise a obtenu un CAP petite enfance grâce à la validation de ses acquis professionnels (VAE). Elle a



IL ARRIVE ENCORE QUE DES FEMMES PRENNENT LEU



Alisson Petit, créatrice des Remorques Champenoises à Épernay.

"J'avais à cœur de créer mon entreprise."

## Créatrices : deux ou trois choses que l'on sait d'elles

Une étude de l'Insee révèle que :

- Les femmes créatrices sont deux fois plus nombreuses que les hommes chez les moins de 25 ans, alors que leur nombre est sensiblement égal à celui des hommes dans les autres tranches d'âge.
- Que l'on compte parmi elles davantage de célibataires et moins de parents que chez les hommes.
- Que les femmes sont plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur.
- Que l'objectif de créer son propre emploi est plus prégnant chez les femmes.
- Que les secteurs privilégiés par elles restent les services aux particuliers et le commerce, et à un degré moindre l'éducation, la santé, l'action sociale et les services aux entreprises.
- Que, sur le plan juridique, elles choisissent davantage le statut d'entreprise individuelle et moins celui de société que les hommes.
- Que les femmes investissent moins d'argent lors de la création.
- Qu'elles s'endettent davantage à titre personnel et moins au titre de la société que les hommes.
- Qu'elles sont plus nombreuses que les hommes à démarrer sans salarié.



"Certains clients préfèrent que je sois une femme."

Diane Garnesson, créatrice de Natur'elle Attitude à Tours-sur-Marne.

RS RESPONSABILITÉS À LA SUITE D'UN DRAME FAMILIAL.





Béatrice Paillard,  
déléguée régionale  
aux droits des femmes  
et à l'égalité.

"Les bénéficiaires  
du FGIF : des chômeuses  
de 35 à 50 ans."

### Le FGIF, une aide dédiée aux femmes

Le FGIF (Fonds de garantie pour la création, la reprise et le développement d'entreprises à l'initiative des femmes) est le seul dispositif national d'aide destiné exclusivement aux femmes. Il permet à une créatrice, une repreneuse ou une femme chef d'entreprise d'accéder au crédit bancaire en bénéficiant de la caution de l'État pour le prêt qu'elle a obtenu.

Son montant s'échelonne de 5 000 à 27 000 euros, et sa durée varie de deux à sept ans. Le coût de la garantie s'élève à 2,5 % du montant garanti.

« Le FGIF évite aux femmes de fournir une caution personnelle tout en rassurant la banque », souligne Béatrice Paillard, déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité.

Dans la région, les dossiers sont instruits par Champagne-Ardenne Active depuis 2009 (auparavant les demandes étaient traitées nationalement).

Toutes les candidatures sont épluchées par un comité d'engagement composé notamment de banquiers et d'entrepreneurs retraités.

Une vingtaine de demandes ont été satisfaites en 2009.

« Elles concernaient uniquement des créations d'entreprise, précise Béatrice Paillard. Ces femmes étaient toutes demandeuses d'emploi, et globalement âgées de 35 à 50 ans. » ■

Contacts :

Champagne-Ardenne Active : 48, rue du Barbâtre à Reims.

Tél. : 03 26 87 68 15. Courriel : champagne-ardenneactive@wanadoo.fr

Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité : 1, cours d'Ormesson à Châlons-en-Champagne. Tél. : 03 26 26 13 12.

Courriel : droits-des-femmes@champagne-ardenne.pref.gouv.fr

Qu'à cela ne tienne, Alisson Petit ajoute à sa palette la vente de tout type de remorques à destination notamment des viticulteurs, et crée un site Internet pour élargir sa zone de chalandise. Bien lui en a pris, car les remorques assurent aujourd'hui, un an après la création des Remorques Champenoises, 70 % de son chiffre d'affaires (et donc 30 % pour les vans), tandis que le Web se révèle un très efficace outil de vente. La gérante soigne tout particulièrement sa communication, en participant à des foires et des salons, et en sponsorisant des pilotes de rallye ou de quad. Les compétitions dans lesquelles elle continue de s'engager, malgré un emploi du temps chargé, sont aussi pour elle l'occasion de rencontrer des clients potentiels.

## ÊTRE JEUNE POSE PLUS DE PROBLÈME QU'ÊTRE UNE FEMME.

Passée par l'ANPE puis par la Boutique de gestion, Alisson a dû faire son trou dans un milieu très masculin. « J'avais le quadruple handicap d'être une femme, d'être jeune, d'être au chômage et d'être novice dans le milieu de la remorque. Je pense d'ailleurs qu'être jeune posait plus de problème que d'être une femme. Il a fallu convaincre les fournisseurs de me faire confiance. Je pense y avoir réussi, car dorénavant ce sont eux qui viennent me démarcher. » Comme Jennifer Videt, la Sparnacienne a bénéficié de plusieurs aides : celles du conseil régional (Envol) et du FGIF, sachant que les investissements sont particulièrement importants dans son secteur d'activité. Un van coûte effectivement très cher, et elle en a une quinzaine en stock, ce qui représente plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Alisson tire un bilan positif de son premier exercice. Passé les premières démarches – trouver un emplacement, faire des travaux dans le local – et >>> suite page 15



les « moments de doute, de stress et de découragement », la créatrice d'entreprise estime s'en être « bien sortie ». Elle a même embauché un mécanicien à temps partiel. *« Je ne suis plus angoissée à l'idée que le téléphone pourrait ne pas sonner. Et je me dis, après tout, que tout est une question de volonté. »*

### LE PROJET DE DIANE

De la volonté, il en faut pour reprendre ses études à l'âge où l'on est déjà bien engagée dans la vie active. Diane Garnesson, 39 ans, a décidé de quitter son boulot d'assistante export trilingue dans le champagne, métier qu'elle a exercé pendant près de quinze années, en faisant jouer son droit au congé individuel de formation (CIF). En 2008, elle a obtenu une licence professionnelle agroressources et environnement, spécialité grandes cultures. Après un stage de six mois chez un horticulteur de la région, elle a créé, en avril 2009, Natur'elle Attitude à Tours-sur-Marne. Avec cette petite société spécialisée dans la création et l'entretien d'espaces végétalisés, Diane Garnesson est revenue à ses premières amours. *« J'aime avoir les mains dans la terre, tailler des haies. Je me qualifie moi-même de jardinière. C'est le mot qui exprime le mieux ma passion. »*

## CERTAINS CLIENTS PRÉFÈRENT QUE JE SOIS UNE FEMME.

Diane aime les fleurs et les gens. Engagée dans plusieurs associations humanitaires, elle rêve de s'installer un jour en Afrique, où elle se rend régulièrement. *« J'ai le projet, avec mon mari, de monter une ferme horticole et maraîchère sur ce continent, pour fournir les hôtels en légumes et en fleurs. L'objectif serait de faire travailler les femmes africaines et aussi de créer une ferme pédagogique pour les enfants. »* Ce « souhait de vie » se



Pauline Maltret,  
chef de projet  
Créer au féminin.

*« Il faut soutenir  
la dynamique féminine. »*

## Les femmes sous-représentées dans la région

Génération Entreprendre, la grande opération de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre menée par le réseau des CCI de Champagne-Ardenne, s'intéresse à la place des femmes dans la création d'entreprise.

*« En France, 30 % des créateurs d'entreprises sont des femmes, mais seulement 26 % en Champagne-Ardenne, et seulement 20,8 % dans le ressort de la CCI de Reims et d'Épernay en 2009 »,* révèle Éric Vandebossche, animateur de Génération Entreprendre à la CCI. Une nouvelle réflexion destinée plus spécifiquement aux femmes est donc en cours d'élaboration "Créer au féminin". Elle sera lancée officiellement à Innovact, le 2 mars à 14 h. Le travail consiste dans un premier temps à réunir des statistiques très précises sur ce phénomène et à les analyser avec un groupe de travail constitué pour l'occasion.

Quelles peuvent être les causes de cette désaffection de la gent féminine pour la création d'entreprise dans notre région ?

*« L'une des raisons tient peut-être à la sous-tertiarisation de l'économie régionale ou au départ des jeunes diplômées du territoire »,* suggère Éric Vandebossche.

Mais pour lui, c'est clair, *« il faut soutenir la dynamique féminine »*. ■

Contact : Pauline Maltret, chef de projet Entrepreneurat au féminin à la CCIRE. Tél. : 03 26 50 66 82. Courriel : pauline.maltret@reims.cci.fr  
Site : [www.creeraufeminin.com](http://www.creeraufeminin.com)

### Contacts :

Jennifer Videt (microcrèche 1, 2, 3, Soleil) :

06 63 56 16 08 - [www.microcreche-123soleil.fr](http://www.microcreche-123soleil.fr)

Alisson Petit (Les Remorques Champenoises) :

03 26 32 65 08 / 06 29 17 53 66 / [www.van-remorque.com](http://www.van-remorque.com)

Diane Garnesson (Natur'elle Attitude) :

09 75 70 14 28 / 06 82 94 85 97



réalisera peut-être d'ici à une dizaine d'années. En attendant, le présent de Diane Garnesson se situe au pied de l'écoquartier de Tours-sur-Marne, où elle réside, et dans lequel elle a décroché un gros contrat d'entretien. La jardinière peut appliquer sur le terrain ses convictions : une culture raisonnée, qui se prive volontairement de tout produit chimique au profit des engrais organiques. Le désherbage se fait à la main, ce qui accroît la difficulté d'un métier déjà rude par nature. « *C'est un travail qui demande une bonne condition physique. Je fais donc pas mal de sport pour garder la forme.* » Mais Diane, qui a bénéficié du dispositif Envol, ne vit pas sa condition de femme comme un handicap, bien au contraire. « *Certains clients préfèrent que je sois une femme. Ma sensibilité féminine s'exprime dans la décoration. J'aime que les choses soient belles.* » Et si elle doit embaucher quelqu'un, ce sera en priorité une femme. Elle souhaite aussi garder une « *dimension humaine* » à son entreprise. La touche féminine dans un monde de brutes ?

L'économie a sans aucun doute besoin des femmes et de leur approche quelque peu différente du monde des affaires. En France, 27 % des entreprises sont dirigées par des dames [1], alors que les femmes représentent 46 % de la population active. Au niveau de la CCI de Reims et d'Épernay, ce chiffre tombe à 19 % [et ces entreprises ne représentent que 8 % des salariés]. Il y a donc incontestablement des progrès à faire, même si la recherche d'une parité absolue [qui existe pratiquement aux États-Unis] n'aurait sans doute pas beaucoup de sens. ■

Frédéric Marais

[1] Mais le régime de l'auto-entrepreneur risque de relever sensiblement cette moyenne, puisqu'une étude révèle que 40 % des créations effectuées sous ce statut sont le fait des femmes.

## Les dispositifs d'aide "mixtes"

### Adie (Association pour le droit à l'initiative économique)

L'Adie accorde des microcrédits et des aides complémentaires aux créateurs d'entreprise qui n'ont pas accès au crédit bancaire, et plus particulièrement les demandeurs d'emploi et les allocataires du RSA. L'aide peut aller jusqu'à 10 000 euros. Elle peut aussi prendre la forme d'un accompagnement et d'un prêt de matériel.

Adie : 0 800 800 566 (gratuit) / 03 26 89 50 25.

Courriel : [champagne@adie.org](mailto:champagne@adie.org) - [www.adie.org](http://www.adie.org)

### Envol

Dispositif mis en place par la Région Champagne-Ardenne pour faciliter la création ou la reprise d'entreprise par les demandeurs d'emploi.

Il se décompose en trois phases : accompagnement en amont, versement d'une aide financière et suivi pendant trois ans. L'aide est plafonnée à 7 600 euros et limitée à 50 % des investissements.

Le créateur ou le repreneur peut aussi bénéficier d'une formation à l'installation financée également par la Région.

Envol : conseil régional, direction de la formation professionnelle.

Tél. : 03 26 70 66 47.

### Prêt Nacre (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise)

Le dispositif comprend notamment un prêt à taux zéro, sans caution ni garantie, d'un montant de 1 000 à 10 000 euros, remboursable pendant cinq ans maximum, accordé à un demandeur d'emploi qui crée ou reprend une entreprise. Couplé obligatoirement à un prêt bancaire, il est destiné à financer les investissements ou/et le fonds de roulement.

Nacre : plusieurs organismes sont chargés de sa gestion dans la région.

Leur liste figure à l'adresse : [www.entreprises.gouv.fr/nacre](http://www.entreprises.gouv.fr/nacre)

### Réseau Entreprendre Champagne-Ardenne

Cette association permet au créateur/repreneur de PME de bénéficier des conseils de chefs d'entreprise confirmés et d'un prêt d'honneur allant de 15 000 à 50 000 euros, sans intérêts ni garantie, destiné à compléter les prêts bancaires et les fonds propres de l'entreprise.

Réseau Entreprendre Champagne-Ardenne : 03 26 89 50 07.

Courriel : [hgalli@reseau-entreprendre.org](mailto:hgalli@reseau-entreprendre.org)

[www.reseau-entreprendre-champagne-ardenne.fr](http://www.reseau-entreprendre-champagne-ardenne.fr)

### Accre (Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise)

L'aide consiste en une exonération de cotisations sociales pendant un an et au maintien de certains minima sociaux.

Les demandes doivent être adressées au centre de formalité des entreprises (CFE) dont relève l'activité créée ou reprise.

La CCI de Reims et d'Épernay a bien sûr son propre CFE (03 26 50 62 05).